

Image not found or type unknown



Reprendre le nom de naissance de mon père

Par **landanger**, le **17/11/2009** à **12:01**

Bonjour,
Je souhaiterais prendre le nom de naissance de mon père.
Il est né de père inconnu en 1946 et s'est appelé par le nom de sa mère jusqu'à 1951, date à laquelle sa mère s'est mariée avec celui dont nous portons le nom et qu'il l'a reconnu bien qu'ayant aucun lien biologique.
Est-ce possible et dans ce cas, combien de temps cela prendra-t-il?

Par **komiko**, le **19/11/2009** à **01:54**

je ne crois pas car il y a eu changement de nom suite à une reconnaissance, peu importe si le père officiel n'est pas le géniteur, au regard de la loi c'est son père